
Réponse du SSP-Enseignement à la procédure d'audition sur le plan d'études cadre (PEC) de la maturité gymnasiale

Propos liminaires adressés aux autorités fédérales

1. Forme du questionnaire et modalités de consultation :

Dans la mesure où aucune place n'est prévue à cet effet, le SSP souhaite, avant de se saisir du questionnaire joint et en préambule, s'exprimer sur la forme de ce dernier ainsi que sur les modalités de consultation.

Ce n'est - hélas - pas la première fois que notre syndicat doit revenir sur la forme que nous jugeons inadéquate du questionnaire. En effet, le choix d'un questionnaire de « satisfaction graduée », souvent fermé ou/et posant des questions très (trop) générales, a fortiori ne peut s'appliquer à des sujets tels que celui-ci, son caractère non quantifiable, sa complexité et sa richesse ne pouvant en aucun cas se réduire à des coches. Cette manière de procéder revient, à notre avis, à transformer en statistiques des éléments non quantifiables, ce qui remet clairement en doute la valeur même des « résultats » obtenus.

Le SSP a donc choisi de s'exprimer sans entrave et de façon argumentée sur différents éléments via les « Précisions ». Dans la continuité de notre désapprobation quant à la forme proposée, nous avons choisi de cocher à chaque fois « pas du tout d'accord » pour les points sur lesquels nous nous sommes exprimé·e·s et de laisser vide le reste. Enfin, nous soulignons, une fois de plus, le temps largement insuffisant dans lequel cette consultation a dû se dérouler. En effet, tant la densité de la matière que son importance pour l'avenir de la formation de nos élèves, ainsi que ce qu'elle implique pour la profession d'enseignant·e et plus largement pour les établissements scolaires, n'autorisent pas d'imposer aux professionnel·les de l'enseignement une telle précipitation. Au contraire, nous avons besoin de temps pour pouvoir lire, réfléchir, échanger et débattre. Le sujet est bien trop important pour être traité à la hâte. Nous exigeons à l'avenir que le calendrier des consultations prévoie des espaces temps suffisants pour que ce travail indispensable de celles et ceux qui font l'école puisse être effectué dans des conditions acceptables.

2. Langue et structure de l'entier du document

Le SSP s'étonne tout particulièrement de la qualité très médiocre de la rédaction, de la traduction et de la conceptualisation de l'ensemble du PEC. En effet, au-delà de

plusieurs erreurs (coquilles) à signaler, le document n'est ni clair dans sa structure, ni cohérent dans le traitement des différentes parties. L'ensemble est particulièrement problématique dans la logique d'articulation et d'ordre des chapitres, qui nous échappe, ainsi qu'au niveau de la cohérence entre les différentes parties (place des trois thématiques transversales / place du Travail de maturité – après toutes les disciplines, mais avant la discipline Sport et éducation physique etc.). Nous avons aussi l'impression de parties rédigées pour elles-mêmes, sans cohérence générale avec l'ensemble. La lecture du document final laisse ainsi l'impression d'une addition de chapitres qui souffre cruellement d'une relecture globale, d'une articulation réfléchie et d'une cohésion d'ensemble.

Ensuite, le discours au sein même des chapitres / parties est, de même, peu clair, parfois même incompréhensible. Il est non seulement jargonnant, mais les notions et les concepts utilisés sont rarement définis et leur sens demeure flou, voire changeant, flou amplifié par le fait que certains termes permettant de différencier des choses proches sont parfois interchangeables, comme s'ils étaient synonymes. Ex. transversalité : « thèmes » et « domaines » (partie II, p. 14) + « enseignements transversaux » dans le REx (p. 7). À de nombreuses reprises, nous avons dû tenter de deviner l'idée censée y être exprimée.

Enfin, la plupart des schémas présentés à des moments clés de la réflexion ne sont pas compréhensibles.

Notre syndicat estime donc que la publication en l'état d'un tel document, a fortiori pour un usage au sein d'établissements de formation, pose des problèmes de compréhension et implique des confusions quant aux attentes et objectifs qu'il contient, sans parler de l'image déplorable qu'il donnerait aux institutions éditrices du document.

Propos liminaires adressés au Chef du DEF

Le projet du nouveau plan d'études cadre (PEC), tel qu'il nous est soumis à consultation, met en évidence, une fois de plus, la nécessité des quatre ans de gymnase suivant onze ans d'école obligatoire.

En raison des exigences du PEC (nous avons déjà abondamment exprimé de multiples autres raisons qui menaient à la même conclusion), la réduction à dix ans d'école obligatoire, et ceci quel que soit le type d'élèves, serait en effet particulièrement dommageable au *cursus* de formation des futur·e·s élèves.

Tout d'abord, l'ampleur des connaissances, compétences et aptitudes à acquérir, via le *cursus* gymnasial guidé par le nouveau PEC, augmente notablement, en particulier par le renforcement des enseignements et domaines transversaux. Il n'est donc à aucun moment concevable que le *cursus* gymnasial débute par une première année qui viserait à un « rattrapage » des enseignements jusque-là dispensés et consolidés à l'école obligatoire et qui ne pourraient plus l'être. Un an de moins d'école représente plus de 1000 périodes en moins !

Ensuite, l'arrivée d'élèves plus jeunes, en première année de gymnase, serait assurément un frein à l'acquisition de certaines compétences, ainsi que, plus généralement, à la compréhension et l'assimilation de plusieurs enseignements. L'acquisition de la maturité sociale, tout particulièrement, qui constitue un des objectifs principaux de ce *cursus* et qui, de fait, conditionne aussi la possibilité d'accéder à certains apprentissages, serait assurément difficile voire impossible.

Dans ce sens, nous rappelons ici notre soutien au seul modèle « 11 + 4 » et donc notre ferme opposition au « modèle mixte » que vous avez communiqué l'été dernier. Nous rappelons aussi nos demandes en matière de consultation sur le modèle du gymnase en 4 ans. Formulées dans un courrier daté du 18 août 2023, nos demandes sont restées à ce jour sans réponse. Nous exprimons enfin notre soutien aux résolutions votées sur ce sujet. À l'heure où nous écrivons, des résolutions ont été votées dans six gymnases pour défendre le modèle « 11+4 », à chaque fois par de fortes majorités par les professionnel·les de l'enseignement.

Par ailleurs, nous vous encourageons vivement à prendre connaissance en détail des objectifs fixés par l'enseignement de « L'Éducation à la citoyenneté » dans le projet du PEC, « politische Bildung » dans son acception germanophone. Il y apparaît clairement que cet enseignement vise non seulement à développer des connaissances sur le fonctionnement de nos institutions et notre système politique, mais également à encourager nos élèves à s'engager comme citoyenne ou citoyen - notamment par le vote - dans la vie politique de notre pays et à prendre part aux débats sur notre société. Dans les objectifs visés, il apparaît aussi explicitement que les élèves devront être confronté·e·s à des idées et opinions politiques diverses et non seulement à des faits. L'Éducation à la citoyenneté aborde donc clairement la question politique, ceci est dit explicitement à plusieurs reprises dans le projet de PEC et en constitue l'un des fondements (cf. Rapport intitulé « Enseignement de l'éducation à la citoyenneté dans la formation générale du secondaire II : Bilan » (2018-2019)), jusque dans la dénomination germanophone de cet enseignement.

S'il est stipulé clairement que l'endoctrinement doit être exclu de cet enseignement – élément contenu dans la LEO qui parle, elle, de « propagande » (art.11) –, il est aussi dit que l'enseignante ou l'enseignant peut « exposer [ses] propres opinions et valeurs » (1.4). Dans ce contexte, il paraît incontestable que la « neutralité politique » (art.8 et 9) reçoit une acception nettement plus large que celle que vous lui donnez régulièrement lors de vos interventions dans les médias, interventions qui se sont traduites dernièrement par la publication de la directive d'application « sur les débats portant sur des thématiques civiques dans l'enseignement obligatoire/postobligatoire et sur des débats à caractère électoral ».

En maintenant cette directive, vous vous opposez à une partie des objectifs explicités dans le PEC et placez ainsi les professionnel·les de l'enseignement dans une situation impossible, puisque se retrouvant tiraillé·es entre des injonctions contradictoires, celles du plan d'études et les vôtres.

Le SSP réitère donc sa demande du retrait immédiat de la directive et exprime son soutien aux résolutions votées, pour l'heure, dans six gymnases sur ce sujet.

Partie 1 Principes de base

Sur lesquels des chapitres de la partie 1 souhaitez-vous vous exprimer?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent

- sur chacun des chapitres
- sur aucun des chapitres
- X I. Introduction
- X II. Objectifs de l'enseignement gymnasial
- X III. L'apprentissage disciplinaire, transversal et interdisciplinaire
- X IV. Définition et modèles de compétences pour le PEC

Partie 1 Introduction

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord X pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

« Le PEC décrit les exigences minimales à acquérir [...] dans l'optique de renforcer la comparabilité à l'échelon suisse. » Le SSP rappelle qu'il n'est pas favorable à cette optique, estimant d'une part que ceci accentue un risque de concurrence entre les gymnases, et ainsi la course aux « bons résultats », qui ne peut que nuire à des institutions de formation. Celle-ci favorise, de plus, une standardisation des enseignements, ce à quoi nous nous opposons fermement. Les exigences minimales doivent par contre pouvoir garantir l'équivalence des certificats de maturités.

Pour la structure, cf. propos liminaires ci-dessus.

b. Propositions de modification

Nous demandons de supprimer les termes « renforcer la comparabilité » et de les remplacer par « garantir l'équivalence ».

Partie 1 Objectifs de l'enseignement gymnasial

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord X pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

Le SSP considère que ce qui est tantôt appelé « facteur non cognitif », « aspect non cognitif » ou « élément [...] non cognitif » dans ce chapitre est particulièrement problématique et pas seulement par l'utilisation aléatoire de ses différentes appellations. En effet, nous mettons ici en lien ce « non cognitif » avec des « compétences personnelles » qui renvoient, dans la plupart des cas, vers soi et non vers l'autre. Ce qui met en évidence un aspect de l'ensemble du PEC : dans le discours, le PEC prétend à la formation des futur-e-s citoyennes et citoyens qui s'engagent dans la société – et donc dans une collectivité – alors qu'il promeut une forte tendance à l'individualisme, à la production (le TM n'est-il pas désigné comme un « produit » ?), à l'effectuation des tâches, à l'efficacité, à la performance... La plupart des « compétences personnelles non cognitives » s'inscrivent de plus dans le champ du développement personnel, ce qui, selon le SSP, est à proscrire du cursus scolaire. Nous y reviendrons plus précisément en lien avec la page 21 et ses annexes ci-dessous.

b. Propositions de modification

Le SSP demande la suppression des désignations – diverses et variées – en lien avec les « éléments non cognitifs » et donc de leur contenu.

Partie 1 L'apprentissage disciplinaire, transversal et interdisciplinaire

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 1 Définition et modèles de compétences pour le PEC

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

L'intégration ou le renforcement des domaines transversaux cités pose clairement la question de la possibilité effective de leur mise en œuvre. Le SSP soupçonne un profond décalage entre les ambitions affichées et ce qui pourra se faire sur le temps d'enseignement et au sein des écoles en général. Ceci

pose des problèmes concrets : au moins 3 % - qui représentent environ une semaine de cours – sont à la fois beaucoup de temps à prendre sur les cours disciplinaires pour lesquels des exigences élevées sont fixées et à la fois ridiculement bas par rapport aux renforcements souhaités. Le SSP n'est pas favorable au saupoudrage, considérant que, en dispersant, il ne peut qu'affaiblir la qualité de la formation. Par ailleurs, si la formation gymnasiale devait réellement prendre au sérieux les objectifs affichés, alors ceci exigerait de libérer un temps considérable à consacrer à ces enseignements ainsi qu'un éclatement plus ou moins régulier de la grille horaire. Ceci signifie que des espaces et du temps devront être dégagés pour les enseignant·e·s, pour les échanges et la coordination entre elles et eux, la conception, la préparation et la mise en place concrète de ces enseignements. Ceci nécessitera aussi de dégager des espaces pour les élèves. Enfin, il est indispensable que le travail de conception et de mise en place de ces enseignements ne soit pas à la seule charge des enseignant·e·s. Celles-ci et ceux-ci doivent être, notamment, activement soutenu·e·s par les équipes de direction d'établissement (soutien des idées et des projets, mais aussi soutien organisationnel, logiciel et conceptuel).

b. Propositions de modification

Le SSP demande une clarification des moyens (espace – temps) qui seront mis en place pour atteindre les exigences affichées. Nous exigeons que la Confédération agisse concrètement sur les cantons à ce niveau. Avant cela, et sans garanties substantielles apportées, le SSP ne pourra soutenir les objectifs concernant les domaines transversaux. Il demande aussi que l'engagement des équipes de direction soit explicité dans le texte.

Partie 1 Remarques

Auriez-vous encore une remarque à faire concernant la partie 1?

.....

Partie 2 Thèmes transversaux

Sur lesquels des chapitres de la partie 2 souhaitez-vous vous exprimer?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent:

- sur chacun des chapitres
- sur aucun des chapitres
- I. Introduction
- II. Interdisciplinarité
- III. Compétences transversales
- IV. Compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures
- V. Propédeutique scientifique
- VI. Éducation au développement durable
- VII. Éducation à la citoyenneté
- VIII. Numérique

Partie 2 Introduction

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 2 Interdisciplinarité

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

Le SSP salue une dimension enrichissante de l'introduction de l'interdisciplinarité dans le PEC, en marge des disciplines (en plus des TM, des OS et des OC interdisciplinaires), où des formes d'enseignement, comme le co-enseignement, pourraient être introduites. Toutefois, il revient sur la nécessité d'accorder les moyens (financiers et pratiques) indispensables à une possible mise en oeuvre de cette interdisciplinarité. En effet, il faudra créer des espaces et libérer du temps nécessaires au travail de conception et de préparation ainsi qu'aux réunions de collaboration.

b. Propositions de modification

.....

Partie 2 Compétences transversales

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

Cf. aussi objectifs de l'enseignement Partie 1
Symptomatiques de l'ensemble, les compétences suivantes nous semblent particulièrement non pertinentes car elles ne correspondent pas à la formation du corps enseignant, ni aux valeurs qui guident leur travail, sont peu en lien avec des contenus disciplinaires ou transversaux, et enfin, représentent difficilement des observables susceptibles d'être évalués (au sens large). Celles-ci s'acquièrent de surcroît mais elles n'ont pas à être explicitées dans un plan d'études.

b. Propositions de modification

Le SSP demande la suppression de ces compétences :

Compétences en particulier concernées :

Cf. tableau page 21

- « efficacité personnelle », « résilience »

- « indicateurs somatiques », « reconnaître et éliminer les causes des troubles somatiques et psychosomatiques » (p. 138)

> « motivation à la performance » : « agir avec enthousiasme en étant orienté vers la performance » (p.138)

« Annexes » (p. 136-139) :

- « volition » : « se mettre sans tarder à effectuer des tâches qu'il s'agit de réaliser et ne pas reporter à plus tard le travail qui doit être fait » (p. 136)

- « stratégie non cognitives de préparation aux examens » : « identifier l'anxiété et le stress liés aux examens, y remédier en utilisant des stratégies émotionnelles appropriées et développer une tolérance à la frustration » ;

- « pensée intuitive » : « mobiliser spontanément et inconsciemment le savoir et savoir-faire acquis par l'expérience et en étendre continuellement la portée et la qualité » (p. 137)

De nombreuses compétences transversales personnelles non cognitives sont problématiques, notamment parce qu'elles sont difficiles à identifier, à développer chez les élèves et à évaluer (au sens large) en tant que telles.

- « gestion des émotions difficiles, résilience » : « bien gérer et supporter les sentiments négatifs » (p. 138) ;

- « comportement à risque pour la santé » : surtout la partie de l'explication qui mentionne « s'abstenir d'ingérer des substances nocives pour la santé » (p. 138) ;

- « indicateurs somatiques » : « reconnaître et éliminer les causes des troubles somatiques et psychosomatiques » (p. 138) ;

- « motivation à la performance » : « agir avec enthousiasme en étant orienté vers la performance » (p. 138)

Puis plus loin : « courage » (p.127, 2.2.), « talents » (p.125, 1) (qui sous-tend l'idée de l'inné et s'oppose ainsi clairement à l'objectif fondamental de l'école de l'égalité des chances)

Partie 2 Compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

entièrement d'accord

plutôt d'accord

plutôt pas d'accord

pas du tout d'accord

aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 2 Propédeutique scientifique

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

entièrement d'accord

plutôt d'accord

plutôt pas d'accord

pas du tout d'accord

aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 2 Éducation au développement durable

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

Confusion entre « Développement durable » et « Durabilité »

Si le SSP salue la volonté de fixer l'Éducation à la durabilité (ED) dans le cadre fort de la durabilité, il observe un manque de rigueur scientifique dans l'utilisation des termes « durabilité » et « développement durable ». Ceci semble révéler une mauvaise compréhension des concepts sous-jacents à la durabilité et à l'ED. Pour rappel, le « développement durable » est un concept politique qui fait référence au programme initié par l'ONU, alors que la « durabilité » est un concept scientifique qui s'appuie sur la définition des limites planétaires et des besoins humains fondamentaux.

b. Propositions de modification

Le SSP propose ainsi de renommer le chapitre VI. « Éducation à la durabilité » ;
Et de remplacer « développement durable » par « durabilité » à chaque fois qu'il n'est pas fait référence au programme de l'ONU.
Le SSP relève la nécessité d'intégrer « l'Éducation à la durabilité » dans l'ensemble des plans disciplinaires, en plus de son traitement en géographie.
Dans cette perspective, il demande une clarification quant au rôle de chacun·e dans l'intégration de cet enseignement.
Nous demandons également une offre de formation continue pour les enseignantes et les enseignants intéressé·e·s, quelle que soit leur discipline d'enseignement.
Le SSP réitère par ailleurs son grand scepticisme quant à la possibilité réelle de mettre en œuvre ces enseignements à la hauteur des ambitions affichées, sans dégradation des conditions de travail des enseignant·e·s. Les moyens investis doivent donc être explicités et garantis.

Partie 2 Éducation à la citoyenneté

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

Le SSP relève que le rapport sur lequel se fonde ce chapitre est nettement mieux structuré et cohérent que le texte qui paraît dans ce document. Nous saluons les mentions explicites à la politique dans une acception large et soulignons que cela n'entre pas en contradiction avec ce qui est désigné comme la « neutralité » de l'école dans certains textes de loi.

De plus, le PEC contient des contradictions par rapport à qui serait chargé-e d'enseigner cette thématique. Elle est, d'une part, considérée comme interdisciplinaire (donc concernant plusieurs disciplines) et explicitement développée ainsi : « toutes les disciplines fournissent une contribution à l'éducation à la citoyenneté » et même comme pouvant s'acquérir en dehors de cours stricts, et à la fois présentée comme étant « essentiellement » la tâche de la discipline histoire, limite qui s'élargit parfois à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. La place de l'histoire est par ailleurs longuement justifiée dans une partie importante du descriptif de cet enseignement. L'ajout de la nécessité de formation ad hoc, dans son descriptif, semble de fait limiter aussi le nombre d'enseignantes et d'enseignants qui seraient autorisé-e-s à l'enseigner.

b. Propositions de modification

Le SSP demande de conserver le terme de « politique » dans l'appellation de cet enseignement, comme c'est le cas dans son appellation germanophone « politische Bildung ». Nous proposons « Éducation à la citoyenneté et à la politique » et les objectifs explicités.

Le SSP relève la nécessité d'intégrer l'Éducation à la citoyenneté dans l'ensemble des plans disciplinaires, en plus de son traitement en histoire. Dans cette perspective, il demande une clarification quant au rôle de chacun-e dans l'intégration de cet enseignement.

Nous demandons également une offre de formation continue pour les enseignantes et les enseignants intéressé-e-s, quelle que soit leur discipline d'enseignement.

Le SSP réitère par ailleurs son grand scepticisme quant à la possibilité réelle de mettre en œuvre ces enseignements à la hauteur des ambitions affichées, sans dégradation des conditions de travail des enseignant-e-s. Les moyens investis doivent donc être explicites et garantis.

Partie 2 Numérique

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions ?

entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

Klicken oder tippen Sie hier, um Text einzugeben.

b. Propositions de modification

Le SSP demande de définir clairement le numérique, sa place et ses modalités dans le PEC. S'agit-il d'un enseignement AU numérique, d'enseigner LE numérique ou PAR le numérique ? Le SSP souhaite que soit privilégié l'enseignement au numérique.

Le SSP demande, de plus, que soient intégrés dans le PEC les enjeux et les risques du numérique en termes pédagogique, de santé, de sociabilité, d'environnement et d'indépendance commerciale (mise à disposition notamment de logiciels libres de droits et pérennes).

En effet, le « développement durable » n'est abordé que brièvement ici, les enjeux environnementaux étant complètement omis jusqu'alors. La durabilité étant une thématique transversale importante de ce nouveau PEC, l'impact environnemental du numérique mérite une place centrale dans celui-ci.

Les conséquences sur la santé des élèves surexposé-e-s aux technologies numériques nécessite impérativement la mise en place d'une culture de prévention, d'information et de réflexion à expliciter de la part des autorités en charge de la formation.

Le PEC doit inclure explicitement dans le cadre de l'enseignement en lien avec le numérique, les enjeux commerciaux liés aux géants du numériques. Par ailleurs, il en va de la responsabilité des autorités

fédérales et cantonales, dont la CDIP et le SEFRI, de prévenir l'émergence d'un monopole et d'élaborer une stratégie éthique et pérenne pour des dépenses matérielles réfléchies et modérées.

Partie 2 Remarques

Auriez-vous encore une remarque à faire concernant la partie 2?

.....

Partie 3 Plans d'études cadre disciplinaires

Sur lesquels des chapitres de la partie 3 souhaitez-vous vous exprimer?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- sur chacun des chapitres
- sur aucun des chapitres
- X I. Introduction
- II. Plans d'études cadre pour les disciplines fondamentales
- III. Travail de maturité
- X IV. Sport et éducation physique
- V. Directives cadre pour les options spécifiques
- VI. Directives cadre pour les options complémentaires

Partie 3 Introduction

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord X pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

Le SSP relève l'incohérence entre une des justifications de l'enseignement de l'allemand et de l'italien – dans un esprit de cohésion nationale – et l'adjectif « étrangère » qui qualifie chacune de ces langues.

b. Propositions de modification

Le SSP demande que la dénomination « langue étrangère » soit supprimée et remplacée par « langue II » ou « Langue III » selon ce qu'elle désigne.

.....

Partie 3 Plans d'études cadre pour les disciplines fondamentales

Sur lesquels des plans d'études cadre spécifiques aux disciplines fondamentales souhaitez-vous vous exprimer?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent:

- sur chacun des plans d'études cadre pour les disciplines fondamentales
- sur aucun
- Français
- Français langue seconde
- Italiano
- Italien langue étrangère
- Deutsch
- Allemand langue étrangère
- Anglais
- Grec
- Latin
- Mathématiques
- Informatique
- Biologie
- Chimie
- Physique
- Géographie
- Histoire
- Économie et droit
- Philosophie
- Arts Visuels
- Musique



Partie 3 Français

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Français langue seconde

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Italiano

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....



Partie 3 Italien langue étrangère

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Deutsch

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Allemand langue étrangère

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....



Partie 3 Anglais

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Grec

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Latin

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....



Partie 3 Mathématiques

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Informatique

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Biologie

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....



Partie 3 Chimie

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Physique

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Géographie

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....



Partie 3 Histoire

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Économie et droit

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Philosophie

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....



Partie 3 Arts Visuels

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Musique

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Travail de maturité

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification



.....

Partie 3 Sport et éducation physique

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

Cette discipline à part entière doit être placée parmi les autres disciplines et non à part, comme ici. Sa place après le Travail de maturité ne répond à aucune logique.

Partie 3 Directives cadre pour les options spécifiques

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification

.....

Partie 3 Directives cadre pour les options complémentaires

Êtes-vous d'accord avec les nouvelles dispositions?

- entièrement d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord aucune réponse/je ne sais pas

a. Précisions concernant votre réponse

.....

b. Propositions de modification



.....

Partie 3 Remarques

Auriez-vous encore une remarque à faire concernant la partie 3?

.....

Remarques d'ordre général

Auriez-vous encore une remarque à faire sur le plan d'études cadre dans son ensemble ou sur tout autre point?

Le SSP relève avec une certaine circonspection et un mécontentement certain que les questions en lien avec l'égalité (femmes – hommes) ou la diversité (interculturalité, migration) qui s'inscrivent toutes deux en cohérence avec les objectifs du cursus scolaire ne soient jamais développées, ni même mentionnées pour la première, dans ce plan d'études. Le SSP demande l'intégration explicites de ces thématiques. Nous relevons aussi plusieurs oublis de l'utilisation du langage épïcène ou/et inclusif et demandons donc qu'une relecture attentive de l'ensemble du document soit aussi effectuée afin d'éviter que le genre féminin ne soit négligé.

Questionnaire d'aide
relative interne

